

Jean-Baptiste Harguindeguy et Romain Pasquier

Éditorial

Langue et politique

Les mobilisations ethnolinguistiques en Europe

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean-Baptiste Harguindeguy et Romain Pasquier, « Langue et politique », *Cultures & Conflits* [En ligne], 79-80 | Automne/Hiver 2010, mis en ligne le 26 mai 2012, consulté le 03 janvier 2014. URL : <http://conflits.revues.org/17993>

Éditeur : Centre d'études sur les conflits

<http://conflits.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://conflits.revues.org/17993>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Creative Commons License

Langue et politique

Les mobilisations ethnoлингuistiques en Europe

Jean-Baptiste HARGUINDEGUY et Romain PASQUIER

Jean-Baptiste Harguindeguy est maître de conférences au sein du Département de science politique de l'Université Pablo de Olavide de Séville depuis 2009. Il y donne des cours sur la science de l'administration, les politiques publiques, le fédéralisme et les politiques territoriales de l'Union européenne en licence et en master. Titulaire d'un doctorat en sciences politiques et sociales de l'Institut universitaire européen de Florence depuis 2005, il continue ses recherches sur la coopération transfrontalière et les langues minoritaires en Europe. Il est l'auteur d'une monographie publiée chez L'Harmattan et de plusieurs articles dans des revues comme Regional and Federal Studies, Environment and Planning C et la Revue française de Science Politique.

Romain Pasquier est chargé de recherche au CNRS et habilité à diriger des recherches. Responsable de l'équipe Gouvernance du CRAPE (UMR 6051), ses recherches portent sur les régions, la gouvernance territoriale, les politiques publiques en Europe. Professeur ou chercheur invité dans plusieurs universités étrangères (Exeter, Aberystwyth, Montréal, Sevilla), il a écrit et dirigé plusieurs ouvrages, dont un Dictionnaire des politiques territoriales (Paris, Presses de Sciences Po, 2011), ainsi qu'une quarantaine d'articles dans des revues comme French Politics, Journal of European Public Policy, Politique européenne, Pouvoirs Locaux, Regional and Federal Studies, Revue française de Science Politique ou Sciences de la société.

Les études sur le multiculturalisme et les politiques linguistiques – encore peu diffusées en France – ont connu un grand essor dans l'ensemble de l'Europe depuis les années 1980. C'est dans le but de combler cette lacune que nous avons pris l'initiative d'organiser une session thématique consacrée aux mobilisations ethnoлингuistiques en Europe lors du 10^e Congrès de l'Association Française de Science Politique à Grenoble en septembre 2009. Ce numéro de la revue *Cultures & Conflits* vise à prolonger cet effort en se centrant sur les mobilisations de défense et de promotion des langues régionales en Europe.

Ces mobilisations, ici appelées « mobilisations ethnolinguistiques ¹ », sont à prendre au sens large puisque, selon le cas, ce terme englobe des dynamiques d'action collective plus ou moins institutionnalisées (allant de l'action de quelques militants associatifs aux politiques de régénération linguistique implémentées par de puissants gouvernements régionaux) et plus ou moins politisées (allant du simple régionalisme culturel au nationalisme politique indépendantiste). En tout état de cause, comme le souligne B. Tejerina ², il s'agit de mobilisations « [...] dont l'élément central est la langue que parle un groupe déterminé. La prétention fondamentale [...] est que les habitants d'un territoire plurilingue définissent leur identité collective par rapport à l'élément linguistique [...] comme symbole d'allégeance au groupe de référence ». Dans le contexte des États unitaires comme la France, cette définition mériterait certes quelques amendements puisque ce n'est pas tant la langue que le groupe parle qui est défendue mais celle qu'il est censé parler en fonction de critères nationalistes. Quoiqu'il en soit, nous excluons de notre analyse le reste des langues minoritaires et de l'immigration, comme l'hébreu ou le swahili, pour nous centrer sur les langues « [...] pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par les ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État », comme les définit la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* du Conseil de l'Europe ³.

L'enjeu de ces revendications est central puisque la défense des langues renvoie directement à une certaine conception de l'État et de la nation. Le fédéralisme belge, la dévolution « culturelle » au Pays de Galles et en Écosse, le processus autonome en Espagne ou la pilarisation consociationnelle suisse sont difficilement compréhensibles sans une référence aux langues sous-tendant ces phénomènes. Bien entendu, toutes les langues régionales n'ont pas vocation à remplacer la langue dominante en tant que vecteur de communication, *lingua franca* facilitant le bon déroulement des affaires publiques, mais plutôt à s'ériger en concurrentes – même minoritaires – face à elle sur certains secteurs. La question des revendications ethnolinguistiques n'en perd pas sa pertinence pour autant, comme le démontre la littérature sur ce sujet.

Une littérature abondante puisant dans de nombreux sous-champs de la sociologie et de la science politique

Les études portant sur les langues régionales en Europe se sont multipliées ces dernières années. Même si ce champ reste dominé par les sociolinguistes

-
1. Lapierre J.W., *Le pouvoir et les langues*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988 ; Connor W., *Ethnonationalism: The Quest for Understanding*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
 2. Tejerina B., « El poder de los símbolos. Identidad colectiva y movimiento etnolingüístico en el País Vasco », *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, vol. 88, 1999, pp. 74-105.
 3. Conseil de l'Europe, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg, 1992.

(cf. *International Journal of Multicultural Studies* et *Language Policy*), il existe malgré tout une littérature proprement politologique sur ce thème qui peut être divisée en cinq sous-secteurs.

Tout d'abord, la sociologie des mobilisations a apporté d'intéressants éléments sur le lien entre défense linguistique, militantisme et mobilisations nationalistes. Le potentiel mobilisateur des langues, entendues comme symbole d'unité nationale, a ainsi pu être analysé à travers diverses études de cas ⁴ en rappelant qu'une langue n'est pas simplement un instrument *de communication* interchangeable apte à abaisser les coûts de transaction entre acteurs, mais également un élément clef *de communion* au fondement même de la culture d'une communauté, aussi « imaginaire » soit-elle ⁵. En Europe, la question territoriale se caractérise ainsi par un processus de politisation des identités régionales. Cette dynamique *bottom up* s'incarne en particulier dans des organisations politiques, les partis régionalistes ou ethno-régionalistes dont le répertoire politique est structuré par la « distinctivité ethnique et les revendications territoriales au sein des États établis ⁶ ». Ces mouvements militent pour la défense et/ou la valorisation d'une identité collective et une réorganisation institutionnelle de la structure du pouvoir national dans le sens d'une autonomie accrue. Ils se distinguent donc des régionalismes fondés sur des intérêts économiques même si la relation économique reste un élément structurant du clivage territorial et des mobilisations qu'il suscite. Depuis une trentaine d'années, ces partis ont fortement gagné en influence politique au point de contraindre les élites politiques des plus grands pays de l'Union européenne (UE) à engager des réformes de régionalisation et/ou de dévolution.

Ensuite, bien qu'elles aient longtemps mêlé discours normatif et scientifique ⁷, les études sur la *nation-building* et *state-building* ont placé très tôt les enjeux linguistiques au centre de leurs préoccupations en démontrant l'intense travail de monopolisation du marché linguistique réalisé par les promoteurs de la langue (ou des langues) de l'État. Ainsi, le paradigme rokkanien ⁸ identi-

-
4. Bourdieu P. et Boltanski L., « Le fétichisme de la langue », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 3, 1981, pp. 2-17 ; Touraine A., Dubet F., Hegedus Z. et Wieworka M., *Le pays contre l'État, luttes occitanes*, Paris, Seuil, 1981 ; Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982 ; Tejerina B., « El poder de los símbolos. Identidad colectiva y movimiento etnolingüístico en el País Vasco », art. cit.
 5. Anderson B., *Imagined Communities*, New York, Schocken Books, 1983. Dans le cas français, Anne Marie Thiesse montre remarquablement le rôle joué par les littératures régionales dans le « réveil des provinces » sous la III^e République. Cf. Thiesse A.-M., *Ecrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste entre la Belle Epoque et la Libération*, Paris, PUF, 1991.
 6. Türsan H., « Ethnoregionalist Parties as Ethnic Entrepreneurs » in De Winter L., Türsan H. (dir.), *Regionalist Parties in the European Union*, London, Routledge, 1998, pp. 1-16.
 7. Lafont P., *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967 ; Hechter M., *Internal Colonialism Study: National Integration in the British Isles, 1851-1966*, New Brunswick, N.J. : Transaction Publishers, 1975.
 8. Rokkan S. et Urwin D., *The Politics of Territorial Identity. Studies in European regionalism*, London, Sage, 1982 ; Rokkan S. et Urwin D., *Economy, Territory, Identity. Politics of West European Peripheries*, London, Sage, 1983.

fie le clivage centre/périphérie comme un des clivages politiques fondamentaux en Europe occidentale. Il montre comment la construction étatique d'un centre génère des résistances et/ou des contre-mobilisations périphériques. La prise de conscience périphérique résulte de la combinaison de trois variables : la centralisation politique, la centralisation culturelle et linguistique, et le développement économique inégal⁹. Si l'on considère le clivage territorial, la prise en compte de variables de longue durée reste indispensable à la compréhension du phénomène ethno-régionaliste. Les cycles économiques longs (révolution industrielle de la fin du XIX^e siècle et les Trente glorieuses de la seconde moitié du XX^e siècle, la globalisation du tournant du XX^e et du XXI^e siècles), les politiques d'unification nationale menées par les administrations centrales (capacité à intégrer sur le plan économique et linguistique l'ensemble des espaces politiques régionaux) et les transformations consécutives des sociétés régionales (industrialisation, urbanisation, émigration, immigration, survivances de caractéristiques identitaires distinctes, etc.) continuent de forger le cadre structurel du régionalisme. À partir de ces variables de longue durée, il est possible d'identifier des périodes de croissance des régionalismes en Europe occidentale : la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, les années 1960-1970 et les années 1990-2000 apparaissent comme des moments clés de foisonnement des mobilisations ethno-régionalistes.

Les bâtisseurs d'État se sont ainsi efforcés de marginaliser (voire faire disparaître) les langues concurrentes, provoquant selon les territoires des réactions d'acceptation ou de rejet dans les périphéries de l'État¹⁰. En fonction de l'usage de la politique de la carotte (en faisant de la langue un vecteur de prestige et d'ascension sociale) et du bâton (voir l'attirail des punitions infligées aux élèves non-francophones durant la Troisième République)¹¹, il existerait donc des cas où le processus de monopolisation linguistique du territoire a fonctionné à plein régime (France, Allemagne, Scandinavie, Russie) et d'autres où la trajectoire de formation linguistique stato-nationale est plus irrégulière (Italie, Belgique), voire certains où la monopolisation précoce a laissé place à un processus de fragmentation à partir du XIX^e siècle (Espagne). Dans tous les cas, il est évident que l'homogénéité linguistique n'est pas directement corrélée

-
9. Pasquier R. et Perron C., « Régionalisations et régionalismes dans une Europe élargie. Les enjeux d'une comparaison Est/Ouest », *Revue d'études comparatives est/ouest*, 39 (3), pp. 5-18.
10. Allardt E., « Implications of the Ethnic Revival in Modern, Industrialized Society. A Comparative Study of the Linguistic Minorities in Western Europe », *Commentationes Scientiarum Socialium*, vol. 12, Helsinki, Societas Scientarum Fennica, 1979, pp. 44-63 ; Hobsbawm E., « Are all Tongues Equal? Language, Culture and National Identity » in Barker P. (dir.), *Living as Equals*, Oxford, Oxford University Press, 1996, pp. 85-122 ; Fishman J.A. (dir.), *Can Threatened Languages be Saved*, Clevedon, Multilingual Matters, 2000 ; Klatter-Holmer J. et Van Avermaet P. (dir.), *Theories on Maintenance and Loss of Minority Languages*, Munster, Waxmann, 2001 ; Romaine S., « The Impact of Language Policy on Endangered Language », *International Journal on Multicultural Societies*, vol. 4, n° 2, 2002, pp. 194-212.
11. Meso J., *El palo y la zanahoria : política lingüística y educación en Irlanda y el País Vasco*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 2008.

lée avec l'homogénéité stato-nationale (Suisse) même si l'équation « un État, une nation, une langue », née dans la France du siècle des Lumières reste un *leitmotiv* populaire en Europe ¹².

D'un autre point de vue, les analyses en termes de *regional studies* ont été les premières à démontrer deux phénomènes sociaux complémentaires allant à l'encontre des croyances populaires. Premièrement, comme l'explique F. Llera Ramos ¹³ à travers son étude sur la diffusion du *bable* dans les Asturies et des sentiments identitaires des Asturiens (calculés en fonction de la question Linz, dit Moreno) ¹⁴, la relation entre la pratique d'une langue régionale et une culture politique localiste est loin d'être claire. Ensuite, l'action collective ethnolinguistique ne se superpose qu'imparfaitement aux mobilisations régionalistes et nationalitaires ¹⁵, comme les cas breton, irlandais et occitan le soulignent. En effet, de nombreuses variables influent sur le succès ou l'échec de ce type de mobilisation. En d'autres termes, un grand nombre de mouvements régionalistes/nationalistes n'ont pas de velléités linguistiques particulières. Le mécanisme de l'ethno-régionalisme en Europe est ainsi expliqué par M. Keating ¹⁶ en des termes plus politiques que culturels ou linguistiques : la recomposition de l'État face au marché global et aux régimes internationaux génère une reconfiguration du jeu politique territorial, où certaines régions se cristallisent comme des systèmes d'action spécifiques. Le régionalisme émerge en ces lieux moins du fait des liens forts de l'ethnicité traditionnelle (au sens pérennialiste) que de la mobilisation des forces politiques, économiques et sociales : « [...] les régions peuvent devenir un cadre de référence pour le jugement et l'action politiques pour autant que les enjeux politiques sont régionalisés et que les institutions sociales présentent le jeu politique dans un cadre régional ¹⁷ ». Dans une logique civique, les acteurs activent donc les liens faibles de la langue et de l'identité régionale pour poursuivre des projets communs qui peuvent, mais pas nécessairement, prendre une forme plus explicitement politique (sentiment régionaliste, demande d'autonomie). Dès lors, la

-
12. Judge A., « France : One State, One Nation, One Language » in Barbour S. et Carmichael C. (dir.), *Language and Nationalism in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2002, pp. 105-124.
 13. Llera Ramos F., *Los Asturianos y la lengua asturiana. Estudio sociolingüístico para el Principado de Asturias*, Uviéu, Gobierno de Asturias, 1994.
 14. Une question développée par J. Linz et diffusée par L. Moreno reposant sur une échelle des sentiments d'appartenance (vous sentez-vous seulement Espagnol ? plus Espagnol qu'Asturien ? aussi Espagnol qu'Asturien ? plus Asturien qu'Espagnol ? seulement Asturien ?). Ruíz Jimenéz A.M., « Los instrumentos de medida en los estudios del CIS y el Eurobarómetro : problemas de validez de la denominada escala Moreno », *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, 117, 2007, pp. 161-182.
 15. Même si la langue reste un facteur tout à fait discriminant des mobilisations ethnorégionalistes et un facteur de développement des identifications duales dans plusieurs grands États d'Europe occidentale. À ce sujet, se reporter au numéro spécial « La concurrence des identités ? Débats à propos de l'utilisation de la Question Moreno », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 14, n° 4, 2007.
 16. Keating M., (1998), *The new regionalism in Western Europe. Territorial restructuring and political change*, Northampton, Edward Elgar Publishing
 17. Keating M., *op.cit.*, p. 94.

réussite des politiques régionales de régénération linguistique reposerait sur les capacités des entrepreneurs ethno-linguistiques à institutionnaliser leur mobilisation et à utiliser à bon escient la structure d'opportunités politiques au sein de laquelle ils se meuvent. Ainsi, outre les stratégies locales de captation des ressources et d'intégration interne, il serait fondamental pour les acteurs ethno-linguistiques de créer des réseaux « verticaux » avec les instances communautaires (Conseil de l'Europe, Commission européenne...) et des réseaux « horizontaux » avec le reste des mouvements ethno-linguistiques au niveau européen ¹⁸.

À mi-chemin entre la science politique et la sociolinguistique, plusieurs chercheurs ont également tâché d'établir des dichotomies interprétatives des différents types de politique linguistique et de leurs effets. Ainsi H. Schiffman ¹⁹ nous rappelle que les politiques linguistiques peuvent être basées sur des droits « territoriaux » ou « individuels ». Cela signifie dans le premier cas qu'une ou plusieurs langues officielles sont imposées sur un territoire donné (en général dans les champs de l'administration et de l'éducation). Dans le deuxième cas, il s'agit d'octroyer un droit spécifique à des individus qui, de par leur qualité, sont autorisés à utiliser leurs langues hors de leur territoire de référence (par exemple, les députés catalans au sein du Parlement espagnol). De même, à travers les notions de « rationalisation linguistique » et de « masse critique », D. Laitin ²⁰ a su théoriser le processus d'unification linguistique en insistant sur le fait que les langues sortant gagnantes de ces luttes historiques sont celles qui se diffusent entre le plus grand nombre, provoquant ainsi un effet d'entraînement amenant de nouveaux locuteurs à choisir cet idiome pour sa capacité à faciliter les contacts et à véhiculer des idées innovantes. Le cercle vertueux consiste donc pour une langue à gagner des « adhérents » de par la qualité de ses contenus ainsi que par sa capacité à augmenter la quantité de locuteurs potentiels auxquels un individu aura accès en l'apprenant.

La référence en matière de planification linguistique reste malgré tout J.A. Fishman ²¹, qui a clairement identifié les trois éléments sur lesquels reposait ce type de politique visant tout d'abord à normaliser la langue cible à travers une académie linguistique et la publication de grammaires et de dictionnaires (*corpus planning*), ensuite à asseoir son prestige en l'ancrant dans les institutions

18. Loughlin J., « A New Deal for France's Regions and Linguistic Minorities », *West European Politics*, vol. 8, n° 3, 1985, pp. 101-113 ; Barbour S. et Carmichael C. (dir.), *Language and Nationalism in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2002 ; Timm L., « Ethnic Identity and Minority Language Survival in Brittany » in O'Reilly C. (dir.), *Language, Ethnicity and the State*, tome I, London, Palgrave, 2001, pp. 104-127 ; Cole A. et Williams C., « Institutions, Identities and Lesser-used Languages in Wales and Brittany », *Regional and Federal Studies*, vol. 14, n° 1, 2004, pp. 554-579 ; Harguindéguy J.B. et Ballester López M., « Acción colectiva y enseñanza de las lenguas regionales en Francia (1951-2006). Una primera aproximación », *Revista Española de Ciencia Política*, vol. 16, 2007, pp. 89-108.

19. Schiffman H., *Linguistic Culture and Language Policy*, Londres, Routledge, 1996.

20. Laitin D., « Language Games », *Comparative Politics*, vol. 20, n° 3, 1988, pp. 289-302.

21. Fishman J.A. (dir.), *Advances in Language Planning*, The Hague, Mouton, 1974.

politiques et éducatives par voie réglementaire (*status planning*) et enfin à augmenter son nombre de locuteurs à travers l'éducation obligatoire et les cours pour adultes (*acquisition planning*). Malgré tout, même la meilleure politique de planification linguistique n'est pas une garantie de résultats ; autrement dit, il est difficile de « réhabiliter » une langue régionale et de la rehausser aux niveaux de locution qu'elle occupait dans le passé. L'omniprésence des médias en langue étatique, la pression exercée par les nécessités du marché économique et les multiples brassages de populations tendent en général à privilégier une approche utilitariste de la langue (et donc la langue d'État). Tout au mieux, il est possible de rendre les populations unilingues en langue étatique (locale ou immigrée) conscientes de l'intérêt d'apprendre la langue régionale et de convertir celles qui sont dans un état de diglossie au bilinguisme ²².

Par ailleurs, la théorie politique centrée sur les différentes conceptions de la justice et de l'équité a démontré qu'il existait au moins trois idéaux-types de politique linguistique – et donc de rapport entre langue et État. En premier lieu, dans une optique libérale, l'État doit se montrer parfaitement neutre envers les langues parlées au sein de son territoire et se borner à reconnaître leur usage sans inciter ou dénigrer leur pratique, comme c'est en principe le cas aux États-Unis ²³ (*politique de neutralité*). En effet, l'imposition de l'anglais s'y est effectuée sans que l'État fédéral interfère sérieusement dans les relations interpersonnelles (de fait, la plupart des grands pays anglo-saxons ne définissent pas quelle est la langue officielle dans leur constitution). En un certain sens, la formation des États-Unis s'est réalisée en laissant fluctuer les « lois » du marché linguistique ; le poids démographique et le pouvoir politique des élites anglo-saxonnes ayant rapidement permis d'exclure d'autres langues européennes, comme l'allemand ou le français. En deuxième lieu, il est envisageable de désirer une langue pour sa capacité à rendre compréhensible le monde qui nous entoure, comme le pensent certains théoriciens proches du courant communautariste. Ces derniers prônent donc la promotion de l'ensemble des langues minoritaires par le pouvoir central afin d'éviter la perte écologique irréparable que représenterait l'extinction de l'une de ces langues (Canada, Espagne, Belgique, Suisse) (*politique de maintenance*) ²⁴. De ce point de vue, la protection du français et des langues indigènes au Canada démontre que l'investissement politique et financier dans un plan de récupération linguistique permet de limiter sérieusement la tentation du « tout-anglais ». Cette politique démontre par ailleurs que la discrimination positive linguistique fonctionne bien mieux au sein de communautés territorialisées, comme le

22. Ferguson C.A., « Diglossia », *Word*, vol. 15, n° 2, 1959, pp. 325-340.

23. Selon W. Kymlicka, cette position aboutirait implicitement à privilégier l'usage de la langue de l'État puisque ce dernier nécessite une langue de communication administrative et que celle-ci est toujours le vecteur d'une certaine culture (Kymlicka W., *Multicultural Citizenship: a Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Oxford University Press, 1995).

24. Conséquence logique, cette politique est susceptible de dériver vers une folklorisation des cultures minoritaires en freinant leur évolution.

Québec, puisque les minorités francophones d'Ontario dépendent-elles du pouvoir politique anglo-saxon. Enfin, suivant une logique proche du républicanisme français, il est également possible de ne favoriser qu'une langue (ou un petit groupe de langues) pour son statut de *lingua franca*²⁵ afin de permettre la formation d'une identité nationale et la participation de tous à la vie de la cité (*politique d'harmonisation*)²⁶. Le cas de la France est on ne peut plus parlant à cet égard puisque la politique d'unification lancée à travers la publication de l'Ordonnance de Villers-Cotterêt en 1539 pour imposer le francien face au latin s'est amplifiée pendant la période post-révolutionnaire. En effet, la Loi du 2 thermidor An II imposant le français comme langue administrative face aux langues régionales et l'interdiction de l'usage des « patois » dans l'enceinte des écoles sous la Troisième République répond bien au même schéma. Il n'est d'ailleurs pas anodin que la France soit l'un des rares États européens à ne pas avoir ratifié la *Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires* établie par le Conseil de l'Europe en 1992 même si c'est aujourd'hui contre l'anglais et les anglicismes que les autorités entendent désormais se préoccuper (Loi Toubon du 4 août 1994).

Un questionnement fondé sur trois axes de recherche

La question centrale que nous soulevons ici porte sur ce que la défense des langues régionales nous « dit » sur l'évolution de l'État et de la nation. Pour reprendre le fameux schéma proposé par John Loughlin²⁷ sur l'évolution des États européens, nous nous interrogeons sur les effets opérés par le néo-libéralisme sur le passage d'un État westphalien à un État plus communautaire permettant l'expression de cultures multiples en son sein. Nous défendons pour notre part l'hypothèse selon laquelle ce passage reste largement à démontrer puisque, outre l'intérêt variable accordé par les gouvernements européens et régionaux aux affaires linguistiques, les forces du marché et de l'administration tendent plutôt à unifier les espaces nationaux autour d'un faisceau restreint de langues viables économiquement et politiquement. C'est bien grâce à une analyse fine que ces mouvements de grande ampleur peuvent être sondés de façon convaincante.

Pour ce faire, ce numéro spécial a été pensé comme un carrefour permettant d'intégrer des travaux provenant aussi bien de la théorie politique que de la sociologie de l'État, des études régionales et de la sociologie des mobilisations, rassemblés selon les trois axes suivants :

-
25. À noter que seules les politiques de maintenance et d'harmonisation impliquent une politique linguistique active, dite de planification linguistique.
 26. Taylor C., *Human Agency and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985 ; May S., *Language and Minority Rights*, Harlow, Longman, 2001 ; Kymlicka W. et Patten A. (dir.), *Political Theory and Language Rights*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
 27. Loughlin J., « Regional Autonomy and State Paradigm Shifts », *Regional and Federal Studies: an International Journal*, vol. 10, n° 2, 2000, pp. 10-34.

Le premier axe, intitulé « *Les mobilisations ethnoлингuistiques : sociogenèse et répertoires d'action* », cherche à identifier les acteurs ethnoлингuistiques et leurs modes d'expression. Peut-on confondre minorités nationales et minorités linguistiques ? Comment évoluent les répertoires d'action collective de ces mouvements (par exemple, en passant du marxisme-léninisme au néo-régionalisme) ? Existe-t-il des différences notables entre coalitions d'acteurs mobilisés en faveur d'une langue ? Quels réseaux d'action collective sont parvenus à institutionnaliser leurs structures ? Et sous quelles conditions ? Quelles relations entretiennent les mobilisations ethnoлингuistiques avec les mouvements culturels et les organisations politiques ethnorégionalistes sur le territoire considéré ?

Une première réponse est apportée par l'article rédigé par Xabier Itçaina, qui porte sur les enjeux de la réalisation d'une enquête sociolingüistique comparative sur la langue basque en France et en Espagne et sur le sens que revêtent les différents résultats statistiques dégagés de cette enquête. Deux grandes conclusions découlent de cette investigation. D'une part, la fragmentation territoriale et linguistique des territoires basco-navarrais est avérée. D'autre part, il est intéressant de constater que tant les instruments utilisés que leurs résultats sont critiqués en profondeur. Ainsi, comment mesurer les identités ethnoлингuistiques ? Quelle pertinence ont les approches quantitatives, même compensées par des *focus groups* ? Comment repérer les dimensions proprement politiques de ces représentations ? Cet article démontre que les corrélations entre capacités de locution et attachement identitaire local cachent de nombreux biais et que « [ces] données, précisément, ne prennent sens qu'au regard des contrastes des mobilisations collectives et surtout des degrés d'institutionnalisation des politiques linguistiques et culturelles sur les trois territoires ». Il est intéressant de constater que le déficit d'institutionnalisation dont souffraient jusqu'à présent les mobilisations ethnoлингuistiques basco-françaises est en voie d'être partiellement résorbé par rapport aux cas de l'Euskadi et de la Navarre. En France, la question linguistique est ainsi passée du statut de problème public à celui de problème politique à travers un processus d'enrôlement des acteurs publics, privés et associatifs. Dans un second temps, ce processus d'institutionnalisation de la cause linguistique a entraîné une différenciation entre politique linguistique et politique culturelle, préalable nécessaire à l'émergence de structures proprement dédiées à la promotion du basque en France.

À une autre échelle, la contribution de Linda Cardinal est fort utile afin de briser les lieux communs sur les politiques linguistiques. Linda Cardinal compare ainsi l'évolution des répertoires d'action collective des mouvements ethnoлингuistiques gallois en Europe et francophone hors-Québec au Canada, en faveur de langues « [...] restreintes à certains secteurs de la société civile et peu valorisées historiquement ». Elle démontre comment ces trajectoires – pourtant issues d'une même souche – ont divergé à travers le temps pour s'institu-

tionnaliser de deux façons différentes : sous forme d'arrangements localisés au Pays de Galles et à travers un vaste processus de constitutionnalisation de l'enjeu linguistique au Canada. De façon paradoxale et à de nombreux égards, le pragmatisme gallois s'avère être plus efficace que l'approche « par le haut » qui prévaut au Canada, pourtant souvent considéré comme un sanctuaire pour les cultures minoritaires. L'idée centrale développée ici est que les approches analytiques d'obédience utilitariste peinent parfois à percevoir les différences de mobilisations entre mouvements ethnolinguistiques. Plaidant pour une approche se rapprochant du néo-institutionnalisme, Linda Cardinal nous invite à nous pencher sur les héritages institutionnels au sein desquels les minorités ethnolinguistiques donnent sens à leur action afin d'en capter toutes les nuances.

Le deuxième axe, « *La politisation des mobilisations ethnolinguistiques* », se centre sur les modes de représentation formelle et informelle des acteurs ethnolinguistiques. Comment expliquer le surinvestissement réalisé par certains mouvements dans la défense des langues régionales ? Comment les langues régionales – en tant qu'entités aux contours parfois flous – sont-elles devenues un carrefour permettant de mobiliser des mouvements ethnonationalistes, écologistes ou religieux ? Le saut de l'ethnonationalisme culturel à l'ethnonationalisme politique est-il unilatéral et obligatoire ? Comment la langue et les linguistes sont-ils enrôlés dans le jeu politique ? Comment la langue permet-elle la constitution d'une « communauté imaginaire », même à l'échelle locale ?

Antonela Capelle analyse ainsi la dynamique de politisation de la langue magyare en Roumanie. En janvier 1990, peu après la chute du régime communiste, alors qu'un nouveau champ politique est en train de se former, l'« Union démocratique des Hongrois de Roumanie » émerge progressivement. Celle-ci s'impose par la suite comme la formation politique dominante aspirant à représenter les Hongrois de Roumanie (6,6 % de la population de l'État roumain). L'avènement de cette force politique s'opère à travers la coagulation de plusieurs mobilisations ethnolinguistiques localisées : dans plusieurs villes de Transylvanie, la question des écoles, des lycées et de l'université de langue hongroise se pose avec urgence. Fermés ou transformés en établissements mixtes dans les dernières décennies de la période communiste, leur devenir fait l'objet d'un travail de politisation parallèle à la redéfinition du statut de la langue hongroise dans l'espace public de l'État roumain et donc du statut des Hongrois dans l'État « démocratisé ». En même temps, ces mobilisations linguistiques produisent un récit collectif qui narre l'histoire de la minorité magyare de Roumanie au ^{xx}e siècle. Le but de cet article sera d'envisager ces mobilisations dans une structure d'opportunités spécifique, au moment de la redéfinition des paramètres de la relation politique à la sortie du communisme, et d'interroger, en miroir, la place des mobilisations ethnolinguistiques magyares dans la Roumanie des années 2000 pour questionner plus largement

les conditions de politisation de la langue.

Dans une perspective proche, Nadège Ragaru étudie les luttes identitaires et politiques autour de la pratique de la langue turque en Bulgarie. Entre décembre 1984 et mars 1985, le gouvernement bulgare procède à l'assimilation forcée de quelque 800 000 Turcs (soit environ 10 % de la population). Selon les pouvoirs publics, il n'existe en effet pas de minorité turque en Bulgarie, mais seulement des Bulgares islamisés et turcisés de force à l'époque ottomane ayant décidé de renouer avec leur identité nationale bulgare. Noms, passeports et actes de naissance sont changés de façon à éradiquer toute référence à des patronymes turco-arabes. L'usage de la langue turque dans l'espace public est proscrit ; il est vivement découragé dans l'espace privé. Rarement un État aura fait d'une politique de la langue un instrument de négation aussi absolue d'une présence minoritaire. L'objectif du présent article est dès lors, dans un premier temps, de revenir sur les conditions de formulation et de mise en œuvre de cette politique grâce aux archives récemment ouvertes, en interrogeant les articulations entre imaginaires de la langue et des identités nationales (turque comme bulgare). Il vise ensuite à examiner la place que la restauration de droits linguistiques a pu occuper dans les mobilisations des Turcs de Bulgarie entre 1985 et 1989 comme après 1989 – singulièrement dans la stratégie du Mouvement des droits et libertés (DPS) qui représente les intérêts des minorités musulmanes. Ce second axe de réflexion nous amènera à envisager les transformations intervenues, depuis 1989, dans les rapports entre identité et langue au sein des communautés turques, entre autres sous l'effet de l'intensification des circulations entre Bulgarie et Turquie.

Enfin, pour terminer cette réflexion sur la politisation, Carlo Pala et Giulia Sandri comparent les trajectoires de trois partis ethnorégionalistes (le *Südtiroler Volkspartei* du Haut Adige, l'*Union Valdôtaine* du Val d'Aoste et le *Partito Sardo d'Azione* de Sardaigne) représentant les intérêts de trois communautés ethno-linguistiques en Italie, un territoire où le clivage centre-périphérie a donné lieu à un jeu à niveaux multiples entre les villes, régions et l'État central. En quelques années, ces organisations se sont érigées en défenseurs légitimes de la cause linguistique régionale. Liant de façon différenciée les langues qu'ils défendent à la cause de leur territoire, ces partis cherchent à peser de tout leur poids dans les arènes institutionnelles régionales, étatiques et européennes afin d'obtenir des concessions de la part du centre ainsi qu'une certaine visibilité vis-à-vis de leurs électeurs potentiels.

Le troisième axe, « *La construction des politiques publiques linguistiques* », porte sur les programmes spécifiques développés pour favoriser les langues régionales. Politiques culturelle et linguistique vont-elles de pair ? Quelle est l'influence de ces mobilisations sur les politiques publiques linguistiques mises en œuvre dans les États européens ? Participent-elles à l'élaboration de politiques éducatives alternatives ? L'État central a-t-il le dernier mot en

matière de planification linguistique ou les acteurs périphériques peuvent-ils s'appuyer sur des institutions et des politiques linguistiques territoriales ? Est-il possible d'établir une typologie des modèles de régimes linguistiques au regard du traitement politico-institutionnel de la question des langues régionales ? Observe-t-on un processus de promotion convergente des langues régionales effectué sous la pression des instances européennes (ce qui pose la question de l'existence d'une réelle politique européenne communautaire en faveur des langues régionales) ?

Martina Avanza présente ainsi les résultats de son enquête sur la Ligue du Nord et sur l'usage des dialectes de « Padanie ». Jusque-là cantonnés à l'environnement familial, les dialectes padans – par ailleurs extrêmement fragmentés d'une ville à l'autre – sont devenus un enjeu politique et programmatique incontournable sous les effets de la prise de pouvoir progressive exercée par la Ligue du Nord, alliée intermittente du parti *Forza Italia* du Premier ministre Silvio Berlusconi. Bien implantés en Lombardie et Vénétie, les membres de la Ligue s'efforcent de « padaniser » l'espace public à grands renforts de panneaux routiers bilingues (*Bergamo* devenant *Berghem*), de dictionnaires, d'inauguration de rues et d'édifices, et de discours incendiaires stigmatisant les « voleurs » de Rome et les « profiteurs » du *mezzogiorno*. L'enjeu linguistique est ainsi récupéré pour servir la cause d'un mouvement exclusif visant explicitement à scinder l'État-nation en deux.